

Rapport annuel du Syndicat suisse des marchands de bétail (SSMB) pour l'an 2014

Remarques préalables du Président

Albert Einstein, une des personnes les plus intelligentes ayant vécu sur la planète terre, aurait dit: „Je m'intéresse à l'avenir plus qu'au passé, car c'est là que je vais passer le reste de ma vie." Pour être en mesure d'effectuer un bon travail, le Syndicat doit impérativement se tourner vers l'avenir. En effet, les marchands de bétail devront s'arranger avec les conditions de demain. Après avoir dirigé le Syndicat pendant 32 ans en tant que Président, j'ai déposé ma démission pour l'assemblée des délégués 2015. On me pardonnera lorsque, contrairement au conseil d'Einstein, je me permets à cette occasion de me retourner vers le passé pour relever quelques moments forts du développement du Syndicat suisse des marchands de bétail.

Ces dernières années, l'agriculture, et dans son sillon le commerce de bétail, s'est développée de manière similaire à l'économie. La politique agricole se réfère de plus en plus au marché et prend en considération les attentes des consommateurs; par conséquent, cette évolution a changé la profession du marchand de bétail. Les activités de ces derniers ne se limitent pas à l'achat et à la vente de bétail. Les prestations de service à fournir pour satisfaire aux exigences des acheteurs et des producteurs, deviennent toujours plus nombreuses et plus importantes. Cette évolution avait une grande influence sur le travail de notre Syndicat. Tandis que par le passé nous avons concentré nos efforts sur le travail politique, il s'agit aujourd'hui essentiellement de tenir compte des besoins du marché. Par ailleurs, il faut offrir des prestations de service pour les membres, prestations que les marchands de bétail ne peuvent guère fournir individuellement. Il va de soi que le SSMB participe très activement aux discussions politiques, comme par le passé. La participation à la conception des pratiques commerciales et les négociations avec les producteurs et les utilisateurs dans ce contexte, ont une signification de plus en plus importante et sont aujourd'hui un élément central pour obtenir la plus grande part du marché.

Le changement structurel en amont et en aval du marché a également une influence sur notre Syndicat. Ainsi, en 1999, après 76 années d'existence, la Coopérative de l'assurance de cautionnement a été intégrée au Syndicat suisse des marchands de bétail. La création d'un secrétariat, en 2001, était une autre réponse à l'évolution attendue dans le contexte des marchands de bétail. Egalement en 2001, la Vereinigung der Viehimporteure (VIV) – véritable mère de la GVFI – ainsi que l'Association des importateurs de commerce du bétail, ont été intégrés au SSMB. En 1999, le SSMB a déposé auprès de l'Office vétérinaire fédéral – comme il s'appelait à l'époque – une résolution visant à remplacer la taxe proportionnelle au chiffre d'affaires par une taxe perçue à abattage. Ce changement a été implémenté au 1^{er} janvier 2014 ; dans le courant de cette année, le Concordat sur le commerce de bétail, fondé en 1943, sera dissout. Avec la législation en matière d'épizooties, essentiellement réglée au niveau national, le commerce de bétail dispose désormais d'une législation axée sur les besoins actuels. En 2008, l'assurance qualité selon la norme ISO 9901:2208 a été introduite auprès du SSMB en tant que solution pour la branche. Elle constitue une autre mesure permettant de satisfaire aux exigences du marché.

Par l'entrée en vigueur de la nouvelle législation en matière de protection des animaux, en 2009, le Syndicat a reconnu la grande importance de la formation et de la formation

continue des transporteurs d'animaux et des marchands de bétail. Après avoir lutté sans succès contre cette évolution, on a finalement choisi la coopération qui s'est avéré être un modèle à succès. En effet, aujourd'hui le Syndicat a la possibilité de concevoir et de gérer la formation et la formation continue en collaboration avec ASTAG, par mandat de la Confédération et des cantons, ainsi que de la protection des animaux. Aujourd'hui, le SSMB forme chaque année environ 1'200 transporteurs d'animaux et marchands de bétail. En 2014, il a obtenu la certification eduQua.

Au cours du dernier tiers de mon mandat, le transport d'animaux était une des affaires qui méritait le plus d'attention. En 1998, des négociations ont été menées et achevées avec succès, au sujet d'une réglementation spéciale en rapport avec la RPLP pour les transports d'animaux. Les transporteurs d'animaux paient un taux RPLP réduit de 75 pour cent. Nous avons compris que des discussions avec les représentants de la protection des animaux et avec les organes d'exécution étaient indispensables afin d'obtenir une image favorable du transport d'animaux. Aujourd'hui on peut constater avec satisfaction que les transports d'animaux suisses sont effectués sur un niveau professionnel très élevé, par des transporteurs d'animaux au bénéfice d'une bonne formation. Nous pensons que les médias observeront de manière très attentive les transports d'animaux, et le travail futur du Syndicat devra en tenir compte. Une des tâches importantes sera par ailleurs la sensibilisation des organes d'exécution et des autorités de poursuite pénale. En effet, ces organes devront être en mesure de distinguer les problèmes essentiels liés aux transports d'animaux de ceux insignifiants ; ils devront mettre au centre des intérêts le bien-être des animaux et ne pas accorder trop d'importance aux points formels, insignifiants pour le bien-être des animaux. En fin de compte, il faut rappeler dans ce contexte le principe de l'Etat de droit. Les autorités pénales doivent elles aussi se référer à la loi et ne pas respecter en premier lieu les statuts quelconques d'organisations protectrices des animaux. Les autorités pénales sont tenues à leur tour de faire preuve d'impartialité.

Permettez-moi de jeter un regard vers l'avenir. L'année dernière, nous nous sommes rendus compte que de grandes paroles telles qu'écologisation, pérennité, sécurité alimentaire, efficacité des ressources et bien-être animal ont gagné en importance. Avec tout mon respect pour les efforts consentis par la politique fédérale de tenir compte des tendances sociales dans leur politique agricole, il convient de constater que la politique agricole 2014-17, implémentée par le Conseil fédéral, est trop défavorable à la production et ceci dans le contexte d'une population croissante et d'une demande de denrées alimentaires au niveau national et international de plus en plus élevée. Nous, les marchands de bétail, nous sommes également concernés par cette évolution. En effet, une production décroissante va de pair avec une réduction du volume commercial. Il est évident que chaque personne impliquée dans la chaîne de création de valeur de la viande lutte de manière acharnée pour ses droits et des parts du marché. Le climat est devenu plus rude et les activités innovatrices des entreprises deviennent de plus en plus importantes.

Le Comité et le Comité directeur ont discuté de manière intense de l'environnement futur et ont décidé de se concentrer davantage sur des projets axés sur l'avenir (mot clé: banque de données des antibiotiques) avec nos partenaires du marché, afin de garantir et de renforcer à moyen et à long terme le volume des échanges pour le commerce de bétail. A l'avenir, le Syndicat sera fortement sollicité par ces travaux, j'en suis persuadé. Je souhaite à mon successeur beaucoup d'habileté et pleine succès dans la réalisation de ces tâches.

J'aimerais terminer mes remarques par une autre citation d'Albert Einstein, citation qui décrit particulièrement bien le proche avenir: „C'est une pure folie de gérer les anciennes affaires et d'espérer en même temps qu'il y ait un changement.“

Pour terminer, je souhaite remercier le Comité directeur, notamment le Vice-président Otto Humbel, le Comité et notre Gérant, Peter Bosshard et Mme Barbara Bislin qui, par leur excellent travail, se sont engagés de manière compétente en faveur de notre Syndicat. J'ai apprécié leur collaboration qui s'inscrit dans une perspective d'avenir. Je souhaite adresser mes remerciements par ailleurs à toutes les organisations de producteurs et à leurs représentants ainsi qu'à tous les acheteurs, de la bonne collaboration au cours de l'année sous revue et pour leur compréhension pour les demandes du commerce de bétail. Je remercie les administrations nationales et cantonales de leurs services en faveur du commerce privé de bétail. Enfin, tous les marchands de bétail qui m'ont en tout temps soutenu dans mes efforts de réaliser mes idées et mes visions en tant que Président méritent ma reconnaissance.

Avec beaucoup d'entre vous j'ai collaboré pendant la moitié de ma vie; quelques amis, que je garde en mémoire et honore, nous ont quittés, d'autres que je rejoindrai au terme de mon mandat, se réjouissent du succès de ceux qui gèrent aujourd'hui les affaires et défendent l'idéal des marchands libres à l'avenir: je leur adresse ma sympathie et mes meilleurs vœux.

Par ces dernières remarques préalables au rapport annuel 2014, je prends congé de vous, chers membres du Syndicat suisse des marchands de bétail, et vous souhaite plein succès et beaucoup de chance tant au niveau professionnel que personnel.

Le Président du Syndicat suisse des marchands de bétail (SSMB)
Carlo Schmid-Sutter

Oberegg, février 2015

1. Les marchés pendant l'année sous revue

Le marché des vaches de boucherie asséché

Les cheptels de vaches laitières ont diminué en raison du prix du lait bas et de la restructuration sur le marché agricole. Alors que le nombre de vaches abattues avait déjà reculé l'année précédente, les abattages ont encore une fois diminué de quelque 4 pour cent jusqu'au mois d'août. Le bétail de transformation était recherché tout au long de l'année. Pour couvrir la demande de viande de transformation, de grandes quantités de viande étaient importées. Au cours de l'année sous revue, compte tenu de la bonne demande, l'importation de 14'250 tonnes de vaches (demi carcasses) a été autorisée à un droit de douane préférentiel, ce qui représente 800 tonnes de moins qu'en 2013. En moyenne, de janvier à septembre, les vaches T3 ont été vendues à l'abattoir pour CHF 7.38 par kilo de poids abattu, ce qui correspond à environ 60 centimes de plus par rapport à l'année précédente.

Tout le monde n'est pas satisfait du secteur du bétail d'égal

Le marché du bétail d'égal ne s'est pas développé de manière réjouissante. Comme l'an dernier, la production était relativement élevée et les prix étaient parfois sous pression en raison de la surproduction du domaine label. Les taureaux label en surplus étaient déclassés (taureaux QM) et, de ce fait, ont été ajoutés à ce marché. En moyenne sur

l'année, les taureaux QM de la qualité T3 valaient CHF 8.40 par kg de poids abattu franco abattoir, ce qui représente 12 centimes de moins qu'en 2013. Les bovins T3 valaient CHF 8.38 et donc 22 centimes de moins qu'en 2013. Les importations de High-Quality-Beef et d'aloysaux ont atteint la même quantité qu'en 2013, à savoir 5'350 tonnes. Le tourisme alimentaire qui ne cesse de croître fortement constitue par ailleurs une charge supplémentaire pour le marché de bétail d'égal.

Insécurité sur le marché des veaux

L'année sous revue n'était pas facile pour les engraisseurs de veaux. Les dispositions d'importation pour veaux d'égal, entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2013, ont constitué une source d'incertitude générale. Depuis cette date, les veaux doivent être nourris de fourrage riche en fibres. La vente était difficile en raison des discussions relatives à la couleur de la viande de veau et de l'âge d'abattage. L'offre excessive a eu pour conséquence que les actions d'emmagasiner ont été épuisées rapidement et arrêtées à quelque 600 tonnes de viande de veau congelée: Encore avant Pâques, l'offre excessive a fait pression sur le prix des veaux en raison d'un allègement insuffisant du marché. En mai, le prix par kg de poids abattu pour les veaux T3 s'élevait à seulement CHF 11.70 et donc à CHF 1.00 de moins que l'année précédente. A partir du 1^{er} juillet, il n'y avait plus de marchés publics de veaux, et de ce fait, il n'y avait plus de garantie de débouché pour les veaux d'égal. Bien que la situation du marché ait été favorable en été, les prix sont restés bas. En ce qui concerne les veaux, le prix moyen annuel se situait à CHF 13.56 par kg de poids abattu, franco abattoir, pour les veaux QM de la catégorie T3. Ce sont 24 centimes de moins par kg qu'en 2013.

Le temps pluvieux gâche les affaires de la viande de porc

A partir du mois d'avril et pendant 13 semaines, le prix des porcs QM se situait à CHF 4.70 par kg de poids abattu. Le nombre d'abattages a atteint le même niveau que l'année précédente. Afin d'éviter un approvisionnement trop restreint, au total 3'100 tonnes de viande de porcs (demi carcasses) avaient été importées du contingent tarifaire pour la saison des grillades. Selon des chiffres provisoires, en 2013 la production de viande de porc se situait à environ 2.6 pour cent au-dessus du niveau de l'année précédente. En 2013, le degré d'autosuffisance en viande de porc se situait en Suisse à 93.5 pour cent. Les 2.6 pour cent supplémentaires, conjugués à la mauvaise saison des grillades en raison des pluies, ont fait basculer le marché des porcs. En 2014, les prix QM départ étable se situaient à CHF 4.15 par kg de poids abattu, tandis qu'en 2013, il s'élevait à CHF 4.47.

Offres excédentaires de porcelets

Grâce au nombre inférieur de porcelets, le prix a atteint son point culminant de l'année à fin février avec CHF 8.30 par kg de poids vivant pour des porcelets de 20 kg. Un revirement saisonnier de la situation sur le marché a été observé mi-avril. En raison d'une offre excédentaire, le prix a baissé progressivement jusqu'à mi-octobre pour atteindre CHF 3.50 par kg de poids vivant départ étable.

La viande d'agneaux est à la mode

La viande d'agneaux s'est une nouvelle fois vendue facilement en 2014. Toutefois, au printemps, l'offre croissante due aux troupeaux migrants et la concurrence par la viande importée, ont fait pression sur les prix. Le prix le plus bas de l'année s'est situé à CHF 10.00 par kg de poids abattu pour agneaux d'abattage. Afin de satisfaire à la demande, 6'300 tonnes de viande d'agneaux au total ont été importées. Les projets d'agneaux d'alpage et de montagne ont accéléré la consommation de viande d'agneau. Contrairement à l'évolution du marché constatée jusqu'alors, les prix ont atteint leur point culminant en juin déjà avec un prix de CHF 12.60 par kg de poids abattu. Le prix moyen annuel du

producteur pour les agneaux se situait à CHF 11.65 par kg de poids abattu, ce qui représente environ 40 centimes de plus qu'en 2013.

La production suisse de poulets a fortement augmenté

Le nombre de poussins a enregistré une augmentation de 4,2% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation de la production indigène s'explique, d'une part, par l'agrandissement d'exploitations productrices existantes et, d'autre part, par la possibilité pour les nouveaux producteurs de négocier un contrat de prise en charge par une des organisations de commercialisation.

Le bétail de rente recherché

Au début de l'été, le marché du bétail de rente a été renforcé en raison des prix à la hausse du lait et du bétail de boucherie. En juillet, aux ventes aux enchères, les vaches laitières valaient en moyenne CHF 3'260. Ce prix a baissé en août à CHF 3'170 en raison d'une plus grande offre, pour atteindre en septembre un prix de CHF 3'100. Jusqu'au début de l'hiver, le prix moyen avait encore diminué à CHF 3'000 par vache laitière. Les vaches laitières restent recherchées, car entre 40 et 50 pour cent d'entre elles sont inséminées avec des taureaux des races viande et ainsi le nombre des veaux de race pure, spécifiquement productrices de lait, appropriées pour l'élevage ultérieur, est réduit. Pendant l'année sous revue, seulement 235 animaux d'élevage suisses ont été exportés, alors que l'année précédente, c'étaient au total 272.

La désillusion sur le marché laitier

La tendance à la hausse réjouissante du prix du lait pour producteurs constatée en 2013 s'est poursuivie en 2014. Toutefois, bien que le nombre de vaches ait continué à baisser, la quantité de lait a augmenté et s'approchait progressivement du niveau de 2012.

Dans cette situation, les organisations de commercialisation de lait et les organisations de producteurs, sous la direction de la PSL, ont fondé la Lactofama AG début mars 2014, dans le but de prendre en main la commercialisation des excédents saisonniers de graisse du lait. Cette entreprise vise à soutenir les prix pour le lait à transformer en Suisse.

La situation s'est aggravée par les prix à la baisse des produits laitiers sur le marché mondial et par la nouvelle pression suite à l'interdiction imposée à la Russie d'importer des produits agricoles de l'UE début août. Les perspectives du marché se sont détériorées progressivement. Divers acheteurs de lait ont baissé le prix du lait fin 2014 et ont annoncé d'autres diminutions pour 2015.

2. Les activités du Syndicat

2.1 L'assemblée des délégués

La dernière assemblée des délégués ordinaire a eu lieu le 3 mai 2014 dans la salle historique du Grand Conseil de Soleure. Au terme des affaires statutaires, le Président de l'Union suisse des paysans – le Conseiller national Markus Ritter – a prononcé un discours consacré à l'évolution des marchés bovins et a présenté quelques perspectives.

2.2 Le Comité

Au cours de l'année sous revue, le Comité s'est réuni à deux reprises. En plus des thèmes en rapport avec l'économie du marché, il s'était occupé de manière intense de l'évolution future du commerce de bétail. Il est incontestable que les consommateurs suisses demandent des denrées alimentaires saines, sûres et produites selon des critères

durables. En 2014, il était par ailleurs apparu à l'évidence que la viande est un sujet très sensible et largement commenté par les médias ; les végétaliens font de plus en plus de promotion pour leur cause. Par des projets ciblés, le Comité souhaite traiter ce sujet de manière active, en collaboration avec les partenaires de la chaîne de de création de valeur, afin d'assurer à long terme le volume des échanges du commerce privé de bétail. A l'occasion de sa séance en automne, le Comité a par ailleurs discuté de la situation du personnel et a procédé aux nominations respectivement pour la présidence du SSMB et le Conseil d'administration de la GVFI International. En outre, il a discuté de la future composition du Comité directeur. Le Comité a également procédé à l'élection des membres de la Commission Formation professionnelle et assurance qualité. Les demandes d'affiliation d'Anicol et de Vianco ont été approuvées.

2.3 Le Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni à l'occasion de trois séances en 2014. Par ailleurs, les membres du Comité directeur s'entretiennent chaque semaine par téléphone et discutent des questions liées aux affaires quotidiennes. Le Comité directeur s'est occupé à son tour de manière intense de la future composition des organes du SSMB. Les marchés sont évalués sur une base hebdomadaire et, si nécessaire, des mesures sont prises. Le Comité directeur a discuté en détail des activités déclenchées par les différents projets, notamment celui de la production durable de viande. Il s'est occupé des nombreuses prises de position dans le cadre de procédures de consultation et a discuté des dispositions d'achat des veaux d'étal et de la fixation des prix des veaux. En vertu des Statuts, le Comité directeur a préparé les affaires du Comité.

2.4 La Commission de cautionnement

En 2014, 394 marchands de bétail avaient encore conclu leur assurance de cautionnement auprès du SSMB, ce qui correspond à un montant assuré de CHF 14'861'250.

Le Concordat sur le commerce de bétail ayant décidé, lors de la 101^e assemblée annuelle à Appenzell, de dissoudre cet entité à fin 2015, 2014 était la dernière année pendant laquelle la protection était assurée par le cautionnement. La SSMB propose à ses membres une assurance-débiteurs, sur la base du droit privé.

2.5 La Commission pour la formation et la formation continue

La Commission Développement de la profession et assurance qualité, dirigée par Albert Brühwiler, Fischingen, s'est réunie une fois au cours de l'année sous revue. Une telle commission existait pour chacun des deux domaines de la formation et de la formation continue, à savoir pour le commerce de bétail et le transport d'animaux. Il a été décidé de fusionner ces deux commissions de formation professionnelle. En 2014, le secrétariat a fait les démarches nécessaires en vue d'une telle fusion et un nouveau règlement a été élaboré. Par ailleurs, la Commission a traité différentes questions concernant l'exécution juridique et a formulé des propositions à l'attention de l'Association suisse des vétérinaires cantonaux (ASVC).

Elle a élaboré un accord complémentaire avec l'ASVC, réglant de manière détaillée la reconnaissance et l'assurance qualité des formations continues dans les domaines du commerce de bétail et du transport d'animaux. Cet accord règle en outre l'utilisation de la banque de données du SSMB pour l'administration des heures de formation et de formation continue, par d'éventuelles autres organisations offrant des cours.

2.6 Le secrétariat

Le secrétariat s'est essentiellement occupé de la préparation et de l'exécution des tâches du Comité directeur, du Comité et de l'Assurance de cautionnement. Il a donné

des renseignements par téléphone, élaboré des prises de position et entretenu les contacts avec différents offices et partenaires du marché. Pendant l'année sous revue, le secrétariat était aussi particulièrement sollicité par l'organisation des cours de formation et de formation continue pour les transporteurs d'animaux et le commerce de bétail. Une autre tâche importante en 2014 était la transformation du site internet du SSMB. L'élaboration des documents nécessaires pour la certification eduQua :2012, achevée avec succès par l'audit de certification le 24 octobre 2014, demandait un grand investissement de temps. Le secrétariat avait intégré le Système de gestion de la qualité selon la norme ISO 9001 en 2008. Le 24 octobre 2014, il a passé avec succès l'audit de surveillance. Une autre tâche importante du secrétariat était l'envoi hebdomadaire des informations rapides du SSMB.

Le Gérant a en outre représenté le SSMB dans les groupes de travail et les commissions suivants:

- Membre du comité de politique agricole de l'Union suisse des arts et métiers
- Président de la Commission Communication de base/ Exportation (promotion des ventes) CTEBS
- Membre du Comité du groupe spécialisé TTS de Proviande
- Membre de la commission de recours PSA pour les contrôles privés des transports d'animaux
- Membre de la Commission SSMB/ASTAG développement de la profession et assurance de la qualité en rapport avec la formation et la formation continue dans le domaine des transports d'animaux
- Président de la Commission développement de la profession et assurance de la qualité en rapport avec la formation et la formation continue dans le domaine du commerce de bétail en collaboration avec les cantons
- Membres de la Commission *Marchés et pratiques commerciales* de Proviande
- Membre du Conseil d'administration d'Identitas (à partir du 2 mai 2013)
- Membre du Comité de l'Union Européenne du Commerce du Bétail et la Viande (UECBV)
- Membre du groupe de projet Production durable de viande et porcs en bonne santé
- Divers groupes de travail temporaires de l'Office vétérinaire fédéral, l'Office fédéral de l'agriculture et Proviande qui s'occupent de thèmes spécifiques

Différents membres représentent en outre le SSMB dans les commissions suivantes:

- Conseil d'administration Proviande
- Conseil d'administration GVFI International AG
- Commission des marchés de Proviande
- Organe de pilotage de Proviande (membre consultant du service de classification)
- CH-assurance bétail de boucherie

Toutes les représentations du SSMB sont mentionnées nominativement à l'annexe 1.

2.7 Affiliation à l'UECBV

L'assemblée des membres de l'UECV a eu lieu les 25 et 26 septembre 2014 à Barcelona. A l'occasion de la visite d'une exploitation d'engraissement et d'une exploitation moyenne d'abattage et de transformation, il est apparu une nouvelle fois que les déplacements d'animaux à l'intérieur de l'UE sont énormes. Les veaux dans cette exploitation espagnole provenaient de Pologne, d'Allemagne, d'Autriche et de Roumanie. Les différents exposés ont montré qu'à l'avenir, les flux commerciaux changeront de manière significative dans le domaine du marché international de la viande. Selon certaines prévisions, la

consommation annuelle de viande augmentera de 1.5 pour cent par année, la plus grande augmentation étant attendue dans le domaine de la production de volaille. Tous les conférenciers ont parlé de la centralisation des transformateurs de viande et des exploitations d'abattage. A titre d'exemple : aux Etats Unis, les quatre transformateurs de viande les plus grands couvrent à eux seuls 85% du marché.

2.8 Responsabilités

Les responsabilités ont été réglées. Il existe désormais un organigramme donnant un aperçu clair de l'organisation du Syndicat suisse des marchands de bétail. La gestion du système de qualité est assurée par M. Peter Bosshard et Mme Barbara Bislin, avec le soutien d'Usys GmbH. Ce système est surveillé en permanence, amélioré et, si nécessaire, adapté. La certification eduQua:2014 a été implémentée dans le système d'assurance qualité existant, et l'organigramme a été adapté en conséquence. Usys GmbH a implémenté le système de qualité auprès des marchands de bétail intéressés et procède aux audits internes du Syndicat et des différents marchands de bétail, garantissant ainsi le respect des exigences.

3. Activités politiques du Syndicat

L'an dernier, de nombreuses discussions ont eu lieu avec les partenaires du marché et les autorités au sujet de la politique agricole 2014-17. On s'aperçoit que l'attitude à l'égard de la production est de plus en plus hostile, tandis que les aspects écologiques sont davantage mis à l'avant-plan. Une réduction de la production signifie logiquement une réduction du commerce! Le SSMB est par ailleurs intervenu auprès de l'administration fédérale au sujet des nouvelles limites douanières appliquées à l'importation de viande par les particuliers et de l'importation de viande assaisonnée. En collaboration avec l'Union professionnelle suisse de la viande, une discussion a eu lieu avec l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) au sujet d'un rapport de la Commission fédérale de l'alimentation COFA. Selon ce rapport, la consommation de viande rouge – notamment de viande traitée – augmenterait le risque de décès, le risque de maladies cancéreuses et de maladies cardio-vasculaires.

Pendant l'année sous revue, le SSMB a pris position aux projets suivants:

3.1 Paquet d'Ordonnances de l'automne 2014 concernant la PA 2014-17

L'OFAG a soumis différentes ordonnances en rapport avec la PA 14-17 pour audition. Dans sa prise de position, le SSMB s'est prononcé contre la réduction du budget agricole. L'OFAG avait l'intention de compenser dans le budget agricole, les 37 positions constituant des pertes de revenus suite à la réintroduction de l'abattage considéré comme prestation en Suisse. De plus, l'OFAG voulait réduire de 3 millions le crédit en faveur de l'économie bovine dans le plafond de dépenses de la production (p. ex. emmagasinage de viande de veau). Pendant la session de décembre, le Parlement n'a pas accepté la proposition du Conseil fédéral. Le soutien financier en faveur de l'économie bovine a ainsi pu être garanti dans une large mesure.

3.2 Ordonnance concernant l'importation, le transit et l'exportation d'animaux et de produits animaux

Des adaptations matérielles minimales ont été apportées à l'Ordonnance concernant l'importation, le transit et l'exportation d'animaux et de produits animaux (OITE). L'ensemble de l'ordonnance a été restructurée en fonction de la provenance, respectivement de la destination des lots.

3.3 Directives concernant les marchés de bétail de boucherie

Suite aux nouvelles dispositions de l'Ordonnance sur le bétail de boucherie du 6 novembre 2013, la Confédération ne soutient plus, depuis le 1^{er} juillet 2014, les marchés publics surveillés pour veaux âgés de moins de 160 jours. Sont admis pour la vente les animaux de l'espèce bovine âgés de 161 et plus. Le SSMB s'est prononcé contre l'introduction de durées de détente quelles qu'elles soient et est disposé, en collaboration avec le marché du bétail de boucherie, à participer aux deuxièmes enchères.

3.4 Viande de porc: morceaux de porcs

Suite à la suggestion de quelques transformateurs, Proviande a procédé à des clarifications concernant un changement de système dans le domaine de la viande de porc et l'importation de morceaux de porcs. Le SSMB s'est prononcé contre ce changement de système. Les intérêts parfois divergents ont incité Proviande à ne pas poursuivre cette affaire et de ne pas entreprendre d'autres démarches dans ce domaine. Le sujet sera rediscuté en cas de besoin en temps utile.

4. Activités du Syndicat sur le marché de bétail de boucherie

4.1 Commission Marchés et pratiques commerciales

Les membres de la Commission Marchés et pratiques commerciales se sont réunis au total trois fois au cours de l'année sous revue. Les dispositions d'achat des veaux d'étal ont été discutées et évaluées chaque fois. Par ailleurs, ils ont essayé intensément d'éliminer les différences dans le domaine des dispositions d'achat – notamment en ce qui concerne la valeur limite L* comme délimitation par rapport à la reconnaissance de la couleur rougeâtre – et d'harmoniser les différents éléments. La discussion a permis un certain rapprochement, elle n'a toutefois pas abouti à un accord définitif. Par ailleurs, les membres de la Commission ont discuté de la nouvelle évaluation de la qualité de la graisse des porcs d'engraissement, de l'importation de morceaux de viande de porc, de l'application des prix pour le bétail d'étal sur la base des essais de dissection, de la table des prix hebdomadaires en général ainsi que de la problématique de l'abattage des veaux et de l'amélioration de la santé des veaux destinés à l'engraissement.

4.2 Frais de pesage et administratifs

Au terme de deux années de négociations intenses et difficiles, Suisseporcs et l'Union suisse des commerçants de porcs ont trouvé un accord en matière de frais de pesage et administratifs. Depuis le mars 2014, la seule déduction faite aux producteurs – en plus de la contribution pour la communication Viande suisse et d'autres éventuelles déductions pour la qualité – est la déduction pour le pesage de un franc par porc.

4.3 Entretiens annuels avec les représentants de la mise en valeur

Le SSMB tient à s'entretenir chaque année avec les représentants de la mise en valeur et l'Union professionnelle suisse de la viande. A cette occasion, le SSMB a soulevé et discuté en détail le thème des fournisseurs directs. De plus, il a souligné la signification et l'importance du marché du bétail privé régional. Personne ne commercialise les animaux plus efficacement et par des voies de transport plus courts que ce groupe professionnel. Au terme des discussions, il s'est avéré que notamment le commerce de détail tient à l'avenir à la durabilité, la sécurité et l'exploitation efficace des ressources dans le cadre de la production bovine.

4.4 Programme Production durable de viande

Afin de satisfaire aux exigences des acheteurs en ce qui concerne les „nouvelles“ valeurs „sain, sûr et durable“, le programme de la production durable de la viande a été lancé sous la direction d'Identitas. Ce programme comprend de nombreux projets partiels qui ont été lancés au cours de l'année sous revue. Afin de garantir à long terme le volume des échanges du commerce privé de bétail et afin d'éviter que de tels projets soient conçus et développés sans la participation du SSMB, ce dernier est intervenu et est désormais impliqué dans chaque programme et représenté dans chaque groupe, ce qui lui permet de contribuer à la conception des différents thèmes.

A l'intérieur de la chaîne de valeur ajoutée de la viande, les acteurs sont unanimes quant à la nécessité de tels projets durables et assurant la qualité de leurs produits. Il a été possible de faire participer aux frais de projet aussi bien les producteurs, le commerce que les distributeurs. La Confédération soutient ces projets dans le cadre de la promotion de la qualité et de la durabilité dans le secteur agroalimentaire (OQuaDu).

Un atelier de travail a eu lieu sous la direction de l'Union suisse des commerçants de porcs, consacré au projet "Programmes de santé des porcs" auquel ont participé des représentants des acheteurs, du commerce et des producteurs. Le projet a pour objectif de garantir la traçabilité de la viande de porc, des rayons des magasins jusqu'au porcelet, pour assurer le niveau unique de santé des cheptels porcins et pour réduire encore davantage l'administration d'antibiotiques dans la détention des porcs.

Identitas pour sa part a lancé le projet visant à introduire le document d'accompagnement électronique. On attend de ce projet une plus grande efficacité de la commercialisation animale ainsi que l'utilisation optimale des banques de données existantes.

4.5 Autres projets dans le domaine du commerce de bétail de boucherie

En automne 2014, le département Agriquali de l'Union suisse des paysans (USP), Prodega/Growa / Transgourmet et Bell AG ont lancé un nouveau programme consacré aux veaux. A partir du mois de novembre, les marchés Cash+Carry vendent de la viande de veaux suisse de qualité provenant d'exploitations d'engraissement paysannes, sous la marque "Swiss Quality Veal". Le SSMB s'attend par ailleurs à ce que des programmes de commercialisation supplémentaires soient lancés pour des animaux d'étable provenant d'élevages de vaches allaitantes qui ne remplissent pas les conditions en vigueur des programmes label. Pour cette raison, pendant l'année sous revue, le SSMB a réfléchi et discuté des possibilités pour le Syndicat qui pourraient permettre notamment aux marchands de bétail privés régionaux de participer à de tels programmes et fournir leurs animaux. Début 2015, le SSMB lancera des projets pilotes y relatifs. Il est important pour le SSMB que ses membres puissent fournir leurs veaux dans le cadre du programme "Swiss Quality Veal".

5. Activités et mesures en matière d'épizooties

Un bon statut d'épizooties est extrêmement important pour exercer de manière efficace le commerce de bétail. Ainsi, le Syndicat observe très attentivement l'évolution dans le domaine des épizooties au niveau national et international et échange régulièrement des informations avec l'OSAV, les cantons et l'UECBV. L'année passée, les maladies mentionnées ci-après ont fait l'objet d'observations et de discussions. Il convient de souligner que l'OSAV, qui applique une philosophie de surveillance exemplaire, a célébré son 100^e anniversaire en avril 2014.

5.1 Tuberculose

L'an dernier, des tests de dépistage de la tuberculose ont été faits en Suisse orientale et en Suisse romande. Selon la banque de données des épizooties de l'OSAV, deux cas ont été positifs. Le statut officiel de la Suisse, libre de tuberculose, reste incontesté. Pendant l'année sous revue, l'OSAV a informé de manière détaillée sur la tuberculose bovine en Suisse, dans le cadre d'une conférence spécialisée. Il s'est avéré une fois de plus que le diagnostic et la lutte contre cette maladie bovine est extrêmement difficile. Par ailleurs, il y a de nombreux animaux dans chaque population de bovins qui réagissent de manière très atypique au test tuberculinique. Même le test PCT ne peut pas confirmer dans tous les cas le test cutané et le test sanguin (test interféron- γ).

5.2 Assainissement BVD

Le grand engagement a porté ses fruits. La diarrhée virale bovine BVD est quasiment éradiquée en Suisse. Toutefois, en 2014 encore, il a fallu poursuivre les efforts pour éliminer les derniers animaux PI. Au cours de l'année sous revue, 41 animaux PI ont été enregistrés (source: banque de données des épizooties de l'OSAV). L'éradication de la BVD occupe les éleveurs et les vétérinaires depuis 2008. Le programme d'éradication est en effet très efficace. Toutefois, la maladie n'a pas encore pu être supprimée intégralement.

5.3 Syndrome dysgénésique et respiratoire du porc (SDRP)

Au printemps 2014, des virus du syndrome dysgénésique et respiratoire du porc (virus SDRP) ont été détectés dans deux exploitations d'élevage porcines en Suisse. Il n'était pas possible d'exclure avec une sécurité suffisante que le virus s'était déjà répandu dans quelques autres exploitations. Pour cette raison, des examens avaient été exigés dans quelques exploitations d'élevage porcines. Le virus SDRP n'a cependant pas été détecté.

5.4 Peste porcine africaine

La peste porcine africaine est une épizootie hautement contagieuse qui s'est répandue à partir de la Russie jusqu'en Lituanie et en Pologne. Sont concernés les sangliers et les exploitations porcines. En Sardaigne (Italie), la peste porcine a été détectée de manière endémique depuis de nombreuses années dans des exploitations porcines et des populations de sangliers. Afin d'empêcher l'introduction de cette épizootie dans notre pays et d'éviter ainsi de graves dommages aux cheptels porcins suisse, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a décidé, le 22 octobre 2014, de limiter préventivement l'importation de porcs vivants, de produits génétiques, de viande, de produits carnés et de sous-produits d'animaux des porcs en provenance de la Pologne, de la Lituanie, d'Estonie, de la Lettonie et de la Sardaigne.

6. Autres activités du Syndicat

6.1 Indication du temps de trajet sur le document d'accompagnement

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle législation en matière de protection des animaux le 1^{er} janvier 2014, les personnes transportant des animaux sont tenues d'indiquer le temps de trajet. Par conséquent, le document d'accompagnement officiel de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a été adapté en conséquence. Quelques discussions avec l'OSAV et les cantons étaient nécessaires pour montrer que dans la législation suisse, le temps de trajet (temps pendant lequel les roues sont en mouvement) est déterminant et non pas la totalité du temps que dure le transport. Le Syndicat voulait éviter une réglementation plus sévère. Le document d'accompagnement adapté n'est pas une solution optimale, mais compte tenu des circonstances actuelles, il représente la meilleure variante.

6.2 Taxe perçue à l'abattage

En 1999, le SSMB avait déposé une résolution visant à remplacer la taxe proportionnelle au chiffre d'affaires par une taxe perçue à l'abattage. Cette nouvelle taxe a été introduite le 1^{er} janvier 2014. Au début de l'année, des problèmes d'interprétation ont surgi concernant les animaux d'abattage acquis aux marchés publics de bétail de boucherie par un abattoir en vue d'un abattage direct dans son propre établissement. Par la suite, l'OSAV a publié une explication sur la mise en œuvre de la taxe perçue à l'abattage.

6.3 Transports d'animaux

Les transports d'animaux sont et resteront un sujet sensible. Le secrétariat, ensemble avec l'ASTAG, consacre beaucoup de temps et d'énergie pour présenter et coordonner l'excellent travail effectué par les transporteurs d'animaux suisses. Il existe cependant d'importants doutes quant à la définition de l'aptitude au transport. Ce sujet a été discuté en détail lors d'une séance du groupe spécialisé Transports d'animaux conformes à la législation sur la protection des animaux (IGTTS). Un groupe de travail, sous la direction de l'OSAV, devait élaborer une ligne directrice à ce sujet. Des discussions ont eu lieu avec certains cantons concernant l'aptitude au transport et de l'inspection des animaux vivants à l'abattoir y relative. Pendant l'année sous revue, on a constaté une forte augmentation du nombre de pénalisations prononcées dans le cadre des transports d'animaux, dont le motif était parfois incompréhensible. En effet, dans de nombreux cas, ces derniers ne concernaient pas du tout le transport d'animaux. Nous avons également constaté que certains procureurs justifient leur intervention en se référant à la loi sur les denrées alimentaires. Il conviendra de déterminer clairement, dans les transports d'animaux, la limite par rapport aux denrées alimentaires. Le SSMB est d'avis que cette limite se trouve justement à l'inspection des animaux vivants à l'abattoir.

Avec la Protection suisse des animaux (PSA) les exigences relatives aux véhicules à 3 étages ont été discutées en détail. La PSA a élaboré une fiche technique y relative. Le point concernant la hauteur des parois extérieures et les rehaussements latéraux des planchers intermédiaires amovibles doit encore être déterminé dans le cadre de discussions bilatérales. La Commission de recours de la PSA ne s'est pas réunie l'an dernier; le groupe spécialisé ASTAG transports d'animaux s'est réuni lors de deux séances.

6.4 Identitas

Dans la BDTA, 13'000 vaches laitières ont été définies par erreur comme vaches-mères. Dans la branche laitière et de la viande, cette erreur statistique a été réprimandée et discutée très vivement; la confiance en la BDTA a été une nouvelle fois mise à rude épreuve. Dans un courrier adressé au Conseil d'administration d'Identitas, le SSMB a par ailleurs mis en cause la fiabilité du fonctionnement de la BDTA. Il a exigé une autonomisation, c'est-à-dire la sortie du portail internet de la Confédération, agate.ch. Le Conseil d'administration d'Identitas s'est réuni lors de cinq séances pendant l'année sous revue. La participation de la Confédération au portefeuille des actions d'Identitas se situait à chaque fois à la première position de l'ordre du jour.

6.5 Articles négatifs dans les médias concernant la viande

Pendant toute l'année sous revue, nous avons constaté que les groupes végétaliens font une propagande de plus en plus agressive en proposant de renoncer sans compromis à toute consommation de viande. De tels articles apparaissent très fréquemment dans les médias. La détention des animaux et la production de viande restent un sujet médiatique délicat. Par ailleurs, en 2014, deux scandales majeurs de fausse déclaration de viande ont été détectés. La Proviande, par les communications de la branche, fait un excellent

travail et donne ainsi un contrepoids médiatique. Le SSMB s'engage pour que la Proviande ait à sa disposition les moyens financiers nécessaires pour assurer une communication et une promotion professionnelles.

6.6 Tourisme de consommation croissant

Un autre sujet permanent pendant l'année sous revue était le tourisme de consommation qui, indirectement, influence le volume des échanges du commerce privé de bétail. Selon une étude de l'institut de sondage Marktforschungsinstitut GfK, les achats à l'étranger des catégories de la viande, du poisson et de la charcuterie ont une nouvelle fois augmenté de 4,7 % en 2013, soit d'environ 25 millions de francs, pour atteindre au total quelque 560 millions de francs. Par la suppression de la limite supérieure de l'importation de viande par les particuliers en juillet 2014, l'Etat a même soutenu le tourisme de consommation.

6.7 Contacts avec les autorités et les partenaires du marché

Le SSMB tient à maintenir des contacts étroits avec les autorités et les partenaires du marché, aussi bien avec les producteurs qu'avec les transformateurs. Ainsi, pendant l'année sous revue, de nombreuses discussions ont eu lieu avec les transformateurs, l'Office fédéral de l'agriculture et l'Office vétérinaire fédéral, l'Union suisse des paysans, Swissporc, IG marchés publics, IP-Suisse, BIO-Suisse et l'Union Professionnelle Suisse de la viande au sujet de la situation sur les marchés et des questions à gérer au quotidien. De plus, le SSMB a régulièrement échangé des idées avec les associations du commerce de bétail et les marchands de bétail dans toute l'Europe.

6.8 Politique d'information

Pour le commerce de bétail, la communication rapide d'informations est déterminante. Le site internet du SSMB <http://www.viehhandel-schweiz.ch> s'est avéré très utile. Il est visité chaque jour par de nombreux intéressés. Les informations rapides du SSMB, envoyées par e-mail, se sont également avérées judicieuses.

7. Prestations de service du Syndicat

7.1 Mesures en matière de formation et de formation continue

7.1.1 Remarques d'ordre général

Les formations sont planifiées, coordonnées et réalisées par le Syndicat suisse des marchands de bétail en collaboration avec l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, l'Office fédéral de l'agriculture, les cantons, l'ASTAG et d'autres partenaires. L'OSAV a déclaré le SSMB, en collaboration avec l'ASTAG, formateur officiel du personnel du transport d'animaux (no 08/0040). Début 2014, cette autorisation a été prolongée avec succès jusqu'en 2019. Pour la formation et la formation continue dans le domaine du commerce de bétail, le SSMB a conclu un contrat de prestations avec les cantons, valable jusqu'au 31 août 2015. Avec les Offices vétérinaires des cantons primitifs, Vaud et Fribourg, un accord complémentaire a par ailleurs été conclu en 2014. Pour ces cantons, le SSMB gère les patentes du commerce de bétail.

Le 24 octobre 2014 a eu lieu l'audit de certification pour la norme de formation et de formation continue eduQua: 2012. Cet audit a été passé avec succès.

En 2014, les cours de formation et de formation continue suivants ont eu lieu sous l'égide du SSMB:

Formations de base. Cours d'introduction

Type de cours	Nbr. de cours	Nombre total de participants
Cours d'introduction commerce de bétail (3 jours)	1	25
Cours de base transports d'animaux (2 jours)	2	37
Cours d'introduction commerce/transport de chevaux	6	115

Formations continues

Type de cours	Nbr. de cours	Nombre total de participants
Transports d'animaux avec reconnaissance OACP (7 leçons)	16	211
Transports de volaille avec reconnaissance OACP (7 leçons)	--.--	--.--
Transports de chevaux avec reconnaissance OACP (7 leçons)	6	75
Commerce de bétail – transports d'animaux (7 leçons)	13	191
Transports de chevaux - commerce (7 leçons)	2	40
Commerce de bétail – transport d'animaux (cours partiels)	12	543
Formations continues reconnues individuelles		2

OACP = Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (RS 741.521)

Si l'on nivelle tous les cours de formation et de formation continue à 7 heures, le SSMB a assuré ce service pendant 51 jours de cours (année précédente 58) à 7 heures, 1'033 personnes (année précédente 1'488) ayant bénéficié d'une formation ou d'une formation continue. Ce recul était prévisible. En effet, de nombreux marchands de bétail et transporteurs d'animaux ont rempli leur obligation de formation continue pour la première période de trois ans. Il est d'ailleurs apparu au cours de l'année sous revue, que les efforts à consentir pour les „retardataires“ sont très grands et parfois pénibles.

7.1.2 Banque de données pour la gestion des formations et des formations continues

Pendant l'année sous revue, la banque de données pour la gestion de la formation et de la formation continue du personnel de transport d'animaux et le commerce de bétail a été complétée et adaptée en étroite collaboration avec Martha Software, Gipf-Oberfrick. En raison de l'accord complémentaire conclu avec les offices vétérinaires des cantons primitifs, des cantons de Vaud et de Fribourg, la terminologie a dû être adaptée en conséquence.

7.2 Assurances

Pour remplacer l'assurance de cautionnement qui peut être contracté pour la dernière fois en 2014, le SSMB, en collaboration avec le Groupe Schnuck, offre à ses membres une assurance-débiteurs.

Par ailleurs, le SSMB offre à ses membres une assurance en matière de transport d'animaux, permettant de combler les actuelles lacunes en matière d'assurance. Peu de promotion a été faite pendant l'année sous revue pour cette prestation de service. Une

assurance „débiteurs“ et une assurance de transport ont été conclues par le biais du SSMB.

7.3. Assurance qualité du SSMB

7.3.1 Producteurs et transformateurs

Le Syndicat suisse des marchands de bétail collabore étroitement avec les marchands, les clients et les fournisseurs. Il montre aux marchands de bétail les développements du marché.

Par l'envoi hebdomadaire des informations rapides, le SSMB informe ses membres sur les tendances perceptibles sur les marchés et sur l'évolution des différents secteurs du marché.

Le contact permanent du Syndicat avec les grands clients permet de connaître leurs exigences spécifiques qui peuvent ainsi être communiquées aux marchands concernés. Le Syndicat évalue en outre la satisfaction des grands clients.

Il est dans l'intérêt du Syndicat et de ses marchands de bétail, de maintenir de bons contacts avec les clients et les fournisseurs par des entretiens personnels. Le contact personnel, l'élimination immédiate de tout défaut ainsi que l'intervention rapide en cas de réclamation sont indispensables pour avoir des clients satisfaits et des fournisseurs fiables.

7.3.2 Evaluation des objectifs

Objectif	Analyse	Evaluation
Suivre activement l'introduction de la taxe perçue à l'abattage et la dissolution du Concordat du commerce de bétail en 2015	Voir aussi le point 6.2 du rapport annuel. L'introduction a été réalisée. Il y a eu des différences d'interprétation concernant les animaux vendus aux marchés publics.	La résolution du SSMB de 1999 est mise en œuvre.
Mise en œuvre de la nouvelle réglementation d'importation de la viande avec proportion d'abattages suisses de 40 %	La mise en œuvre a été couronnée de succès. L'intérêt pour les animaux d'abattage suisse a augmenté de manière significative.	La mise en œuvre a été réalisée selon les idées du SSMB, sans compensation dans le budget fédéral.
Conséquences de la nouvelle réglementation sur les marchés publics de bétail de boucherie (bovins déterminants pour le contingent uniquement si âgés d'au moins 161 jours)	Voir aussi le point 3.3 du rapport annuel. Proviande a édicté de nouvelles directives pour les marchés bovins. Il n'y a plus de contingents commerciaux. .	La mise en œuvre a été réalisée en défaveur des marchands de veaux.
Participation active aux projets avec les partenaires du marché (producteurs/transformateurs)	Voir aussi les points 4.4 & 4.5 du rapport annuel. Le SSMB est représenté dans les groupes de projet importants et peut participer activement aux	Par sa participation active aux projets, le SSMB souhaite assurer le volume des échanges à long terme et concevoir la commercialisation plus

Objectif	Analyse	Evaluation
	conceptions.	efficacement.
Solution définitive en matière de frais de pesage et administratifs	Voir aussi le point 4.2 du rapport annuel. Solution „coûteuse“ pour le commerce des porcs. Amélioration de la collaboration avec Suisseporcs.	Il y a du mouvement en ce qui concerne les limites de poids des porcs. Les marges ont été partiellement améliorées.
Développement des offres en matière d'assurance, en tant que prestation de service du Syndicat (solution pour la branche)	Voir aussi le point 7.2 du rapport annuel. Conclusion de l'assurance débiteurs. Conclusion de l'assurance transport d'animaux. Quelques offres soumises à la fin de l'année.	La promotion pour cette prestation de service du SSMB a été insuffisante.
Amélioration et optimisation de la formation et de la formation continue des transporteurs d'animaux et des marchands de bétail	Voir aussi le point 7.1 du rapport annuel. Pendant 51 jours de cours à 7 heures, 1'033 personnes ont suivi un cours de formation ou de formation continue	Critique positive. Le point faible est souvent la PSA. L'engagement de M. Jenni s'avère judicieux.
Certification du secrétariat du SSMB selon eduQua	Voir aussi le point 7.3.4 du rapport annuel. Audit de certification passé avec succès le 24.10.2014	La structure des documents de la formation et de la formation continue est claire.
Négociations avec l'ASVC concernant le contrat de prestations et le financement	Voir aussi le point 7.3 du rapport annuel. Le 11 mars, un premier accord avec les producteurs a été conclu. Le commerce des porcs accepte l'offre de Suisseporcs avec validité dès le 31 mars 2014.	Les producteurs „ont cassé beaucoup de vaisselle“. Les négociations avec les représentants de la mise en valeur ont échoué. Le commerce doit lutter pour obtenir de meilleures marges!
Introduction du système d'assurance qualité du Syndicat auprès d'autres marchands	Voir aussi le point 7.3 du rapport annuel. Audit de surveillance le 24.10.14 selon la norme ISO 9001:2008. Le 31.12.14, 92 marchands de bétail ont adhéré à la solution de la branche (1 marchand uniquement ODMA)	Les représentants de la mise en valeur demandent de plus en plus souvent des fournisseurs avec certificat ISO. Fin 2014, Micarna a fait de la pression sur les fournisseurs.
Développement de l'intégration de la certification selon l'ordonnance sur les dénominations « montagne » et « alpage » dans le système qualité du SSMB	Une nouvelle intervention politique auprès de l'OSAV concernant le cycle bisannuel des audits a eu lieu. La recherche électronique des zones des exploitants doit devenir publique.	L'ordonnance exige beaucoup de travail administratif lors de la mise en œuvre. Détermination insuffisante de l'appartenance à la zone des entreprises d'origine et incertitudes y relatives.
Prévention des épizooties et lutte contre les épizooties	Voir aussi le point 5 du rapport annuel. La prévention des épizooties et la lutte contre les	La prévention des épizooties et la lutte contre les épizooties peuvent être considérées

Objectif	Analyse	Evaluation
	épizooties portent leurs fruits. Les mesures contre la tuberculose sont toujours efficaces et la Suisse jouit du statut « libre de tuberculose ». La peste porcine africaine se rapproche. L'OSAV a introduit un monitoring. Le statut des épizooties est bon et reconnu au niveau international.	comme très efficaces. Grâce à la bonne et étroite collaboration avec les autorités vétérinaires et le système d'annonce efficace, des mesures peuvent être introduites immédiatement en cas de détection d'un cas de maladie.
Représentation de la branche du commerce de bétail au niveau politique. Engagement en faveur de l'agriculture productrice	Le SSMB assure une représentation de la branche très intense et très respectée. Les entretiens annuels avec les transformateurs, les contacts réguliers avec les autorités et les organisations de la branche, les contacts internationaux par le biais de l'UECBV et des collègues du commerce, font partie des principales mesures.	Le SSMB entretient activement le réseau existant. Le Comité directeur accorde la priorité à l'élargissement de ce réseau. Des voies de décision directes permettent d'agir rapidement.
Amélioration de la communication externe et interne	Chaque semaine, le Syndicat envoie par voie électronique une Newsletter contenant des informations d'actualité sur les marchés, etc. Nouvelle conception du site internet avec accent sur la formation et la formation continue.	La Newsletter est accueillie favorablement. La difficulté d'atteindre les membres ne disposant pas de connexion internet reste un problème. Les inscriptions via internet sont plus nombreuses. Le nombre d'appels téléphoniques au secrétariat diminue.

Les conclusions élaborées seront prises en considération lors de la formulation des objectifs et de la conception des programmes annuels ; elles seront surveillées en permanence.

7.3.3 Evaluation de la politique de gestion

La politique de gestion a été définie lors de la mise en place du système de gestion en 2008. Elle détermine la stratégie du Syndicat suisse des marchands de bétail. La concordance entre la politique de gestion et les objectifs de gestion permet de garantir une amélioration constante. La stratégie reflète la politique du Syndicat suisse des marchands de bétail. Les éléments stratégiques constituent le fondement des objectifs en matière de gestion 2015.

7.3.4 Evaluation du système de gestion

Le système de gestion peut également être considéré comme très bon. Ceci est confirmé par les déclarations et les réactions positives des marchands de bétail adhérant à la solution par branche. Les marchands de bétail jugent le système efficace, clair et facilement applicable dans le travail quotidien. Ils jugent par ailleurs très positivement l'organisation des formations et de la politique d'information.

Il est prévu de poursuivre l'évaluation du système de gestion afin de reconnaître suffisamment tôt les tendances et, le cas échéant, de pouvoir prendre des mesures en

conséquence. La maison Usys GmbH soutient le Syndicat dans le maintien et le développement du système de gestion.

7.3.5 Changements ayant des conséquences sur le système de qualité

En 2014, la certification selon eduQua:2014a a été implémentée dans le système d'assurance qualité existant. Ce système est complété et adapté en permanence aux circonstances actuelles.

A l'avenir, le concept de formation sera fortement élargi afin de pouvoir appliquer les exigences de manière judicieuse et efficace.

7.3.6 Résultats des audits

Les conseillers externes Richard Suter et Christian Thürig, Usys GmbH, ont procédé aux audits internes annuels auprès des marchands de bétail. Ces audits permettent d'examiner le respect des exigences formulées dans les normes ainsi que celles du Syndicat. Quelques rares écarts ont été constatés. Les recommandations ont été prises en compte et mises en œuvre.

En 2014, quatre nouveaux marchands de bétail ont adhéré à la solution par branche. Tous les audits de certification ont été terminés avec succès, aucun écart n'a pu être constaté, seulement quelques instructions ont été données, celles-ci ont été mises en œuvre immédiatement. Le 31.12.2014, 91 membres adhèrent à la solution de la branche selon la norme ISO 9001:2008.

Quatre marchands ont choisi la certification ODMA en combinaison avec la certification ISO 9001:2008 ; un marchand a été certifié uniquement en vertu de l'ordonnance sur les dénominations « montagne » et « alpage » ODMA.

Année	Nouvelles exploitations certifiées	Total exploitations certifiées selon la solution de la branche du SSMB
2008	5	5
2009	4	9
2010	71	80
2011	9	87
2012	2	86
2013	4	90
2014	4	91

ODMA = Ordonnance sur les dénominations «montagne» et «alpage», RS 910.19

Le 17.09.2014, le conseiller externe Richard Suter, Usys GmbH, a procédé à l'audit interne auprès du secrétariat du SSMB. En même temps, les derniers préparatifs en vue de l'audit de certification eduQua ont été terminés. L'audit a révélé une très bonne image du maintien du système de management et de l'application des exigences normatives; aucun écart n'a été constaté. Le système devra désormais être maintenu et développé en permanence.

L'audit externe auprès du secrétariat du SSMB, effectué par M. Martin Ruch, Swiss TS, a eu lieu le 24.10.2014 et a été terminé avec succès. Aucun écart n'a été constaté. Les quelques recommandations et remarques ont été prises en considération et appliquées lors de l'audit même. Le même jour a eu lieu l'audit de certification eduQua:2012, réalisé par M. Paul Eberhard, Swiss TS. Cet audit a également été terminé avec succès et quelques recommandations précieuses ont été données par M. Eberhard.

Le système de gestion peut être implémenté et certifié rapidement et simplement auprès des marchands de bétail intéressés. Les audits internes permettront à l'avenir de surveiller les exigences standard et de détecter les points faibles ainsi que les potentiels d'amélioration.

Les résultats détaillés de tous les audits internes et externes figurent dans les rapports d'audit.

7.3.7 Mesures préventives, de rectification et d'amélioration

Les mesures de rectification et préventives seront appliquées sans tarder, car elles permettent d'améliorer les processus et contribuent au développement du système de gestion. Les mesures de rectification et préventives qui ne peuvent pas être appliquées immédiatement, seront prises en considération dans la planification de l'année suivante. Par la surveillance permanente des marchés nationaux et internationaux, ainsi que par le contact hebdomadaire avec les plus importants transformateurs de viande et les organisations du groupe professionnel, les problèmes peuvent être détectés rapidement et de manière efficace, et des mesures de rectification et d'amélioration peuvent être prises en conséquence. Pendant l'année sous revue, les domaines suivants comportaient le plus grand potentiel de problèmes : l'aptitude au transport, les critères de l'inspection des animaux vivants au moment de leur livraison à l'abattoir, ainsi que l'établissement correct des documents d'accompagnement.

A l'occasion des audits internes et des audits de certification auprès des marchands de bétail, aucun écart n'a été constaté. Les remarques et recommandations ont été immédiatement appliquées.

7.3.8 Recommandation en vue des améliorations

Le système qualité doit être maintenu, mis à jour et intégré auprès des marchands de bétail intéressés.

7.4 eduQua: Certification 2012

L'audit pour la certification eduQua:2012 a été réalisé le 24.10.2014 par l'auditeur, Paul Eberhard, Swiss TS, à l'aide de la check-liste d'audit, contenant les exigences de la norme applicable. L'auto-évaluation demandée par eduQua, ainsi que les 22 standards relatifs à l'institution et à l'offre constituaient la base de l'examen. Au cours de l'audit, quelques recommandations ont été faites. Les conférenciers de deux cours de formation continue ont été observés et considérés comme bons. Le principal point ayant donné lieu à des critiques était, dans quelques cas, la capacité parfois insuffisante des conférenciers de gérer les conflits avec les participants aux cours.